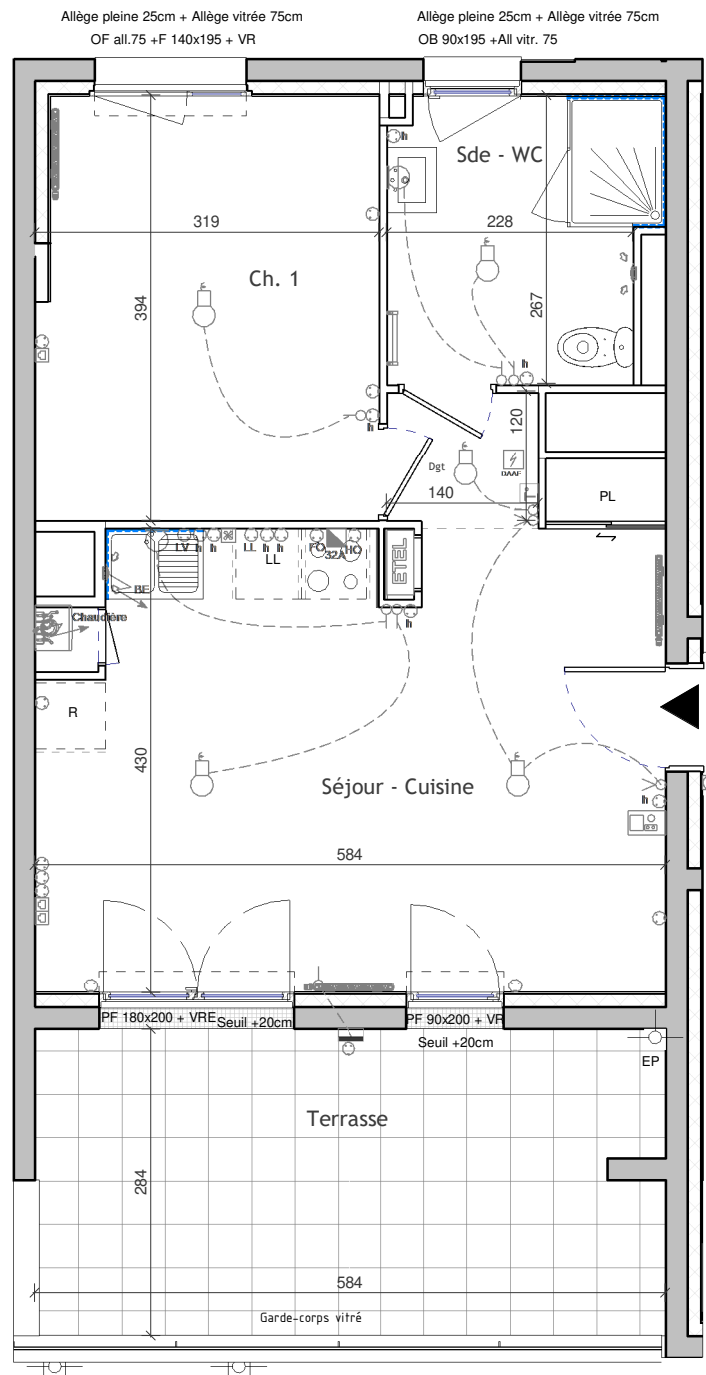




*Nota : des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres de l'équipement et les hauteurs de seuil pour l'accès aux terrasses et loggias. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les relobées, faux-plafonds, l'emplacement des équipements ainsi que le nombre et dimensions des végétaux sont figurés à titre indicatif.*